

# Les jolis profits de la Grande Loge

## Francs-maçons. Sociétés immobilières, fondations: où passe l'argent ?

PAR SOPHIE COIGNARD

Où passent les 500 euros de cotisation annuelle versés par les 43 000 frères de la Grande Loge nationale française (GLNF), soit plus de 20 millions d'euros chaque année (1) ? La GLNF, deuxième obédience maçonnique derrière le Grand Orient, a doublé ses effectifs en moins d'une décennie. Pendant ces dix années, deux grands maîtres se sont succédé: Jean-Charles Foellner, un homme d'affaires installé sur la Côte d'Azur, puis son avocat (2), tenant actuel du titre, François Stifani.

Aujourd'hui encore, ces deux hommes se partagent la plupart des postes dans la nébuleuse de la GLNF. Ils ont créé deux fondations à caractère humanitaire: Hôpital Assistance International (HAI), destinée à fournir aux pays pauvres du matériel médical, et la Fondation pour la promotion de l'homme, à l'objectif assez flou puisqu'il s'agit d'«œuvrer pour la dignité de l'homme et, partout où cela est possible, apporter un supplément d'humanité et de fraternité». Cette dernière a pour président l'ex-grand maître Foellner. Elle a été capitalisée notamment par l'Œuvre d'assistance fraternelle (OAF), une association présidée par... Jean-Charles Foellner. Créée en 1918, l'OAF centralise les fonds de bienfaisance destinés aux frères dans la détresse, fonds récoltés notamment lors de la quête effectuée à l'issue de chaque tenue de loge, appelée «tronc de la veuve». Il y a une dizaine d'années, l'état-major de la GLNF a décidé que cet argent ne serait plus géré localement, mais remonterait au sommet, ce que la plupart des frères ignorent.



Avec le temps, la Fondation a bénéficié de legs, dont l'un est considéré comme litigieux par les héritiers et fait l'objet de poursuites judiciaires. Un autre a donné lieu à un montage financier original. Les époux Kunzli font en 2004 une donation importante à la Fondation pour la promotion de l'homme sous la forme d'une société civile immobilière (SCI) dénommée CNL. La totalité des biens donnés – des liquidités ainsi qu'un immeuble situé à Dole, dans le Jura – est évaluée à 1 623 832,87 euros. Qui devient gérant de cette SCI ? Jean-Charles Foellner. Perçoit-il une rémunération dans le cadre de ces fonctions ? Il assure que non.

Il existe un associé très minoritaire dans la SCI CNL: Hôpital Assistance International. Président de cette ONG: Jean-Charles Foellner. Secrétaire: Didier Gomez. Que fait Didier Gomez dans la vie ? Il gère Le Club écossais, une brasserie située à Marseille, ouverte aux profanes le midi et réservée aux initiés le soir. Le Club écossais, ainsi que divers appartements

**Étroite collaboration.** François Stifani (à dr.), le successeur de Jean-Charles Foellner à la tête de la GLNF.

**AUJOURD'HUI ENCORE, CES DEUX HOMMES SE PARTAGENT LA PLUPART DES POSTES DANS LA NÉBULEUSE DE LA GLNF.**

destinés à la location, ont été construits par la SA immobilière La Truelle. Quel clin d'œil raffiné ! La truelle est, comme chacun sait, l'un des principaux instruments du maçon. La société qui porte ce nom a pour vocation, justement, de construire. Quoi ? Des temples, mais aussi des appartements de rapport. Qui l'a créée ? Jean-Charles Foellner, qui a passé le témoin à son fils Pascal, coopté au conseil d'administration en juin 2009. «L'idée que Foellner a vendue aux frères était de devenir indépendants en matière immobilière, alors que dans certaines villes les temples que l'on louait étaient très vétustes, explique ce membre de la GLNF. On nous a demandé d'acheter chacun une action, ce que beaucoup ont fait, pour le financement initial de la société.» La Truelle a prospéré, puisque son actif net, fin 2008, s'élève à 2,1 millions d'euros pour un capital initial de 800 000 euros.

**Impitoyable.** Elle réalise, chaque année, des bénéfices substantiels, engendrés par les appartements qu'elle a construits, mais aussi par les temples qu'elle loue... à la GLNF. «L'immeuble de Toulon/La Garde est terminé et a été inauguré par le locataire. Un bail a été signé avec la GLNF», précise par exemple le rapport du conseil d'administration de La Truelle, lors de l'assemblée générale du 30 juin 2009.

Mais, dans ce monde impitoyable, il ne faut pas oublier l'humanité, la fraternité, l'ouverture au monde. Or La Truelle est aussi possédée par des centaines de petits porteurs, ces frères qui ont souscrit une action au moment de la création de la société. Les dirigeants sont obligés avec eux: ils les dispensent de se déplacer à l'assemblée générale. Assemblée qui se tient, comme de juste, au Club écossais, construit par La Truelle, dont les murs appartiennent à la SCI Foncière Trinité Quatorze. Gérant: Jean-Charles

Foellner. Ces frères petits porteurs se sont aussi vu proposer de donner leurs actions à la Fondation pour la promotion de l'homme, afin de bénéficier d'une déduction fiscale...

Dans le conseil d'administration de cette société prospère siège, au côté de Pascal Foellner, un certain Michel Furfaro, également administrateur du Club écossais, qui en est une filiale.

**Fausse sortie.** Michel Furfaro est par ailleurs le gérant de deux SARL: la Société phocéenne d'applications médicales (SPAM) et Digitech Provence. L'une comme l'autre ont pour objet social l'achat, la vente, l'entretien, la réparation, la transformation « *de tous matériels médicaux et de tous moteurs et machines* ». En janvier 2005, une société prend une participation de 24 % dans la SPAM. Son nom ? SA Foellner Holding. Quant à Digitech Provence, elle a été créée par deux actionnaires à part égales : Michel Furfaro et Jean-Charles Foellner. Comment croire que ces deux sociétés, dont l'objet social est d'offrir des prestations sur mesure pour Hôpital Assistance International, ne sont pas un des fournisseurs de cette ONG ? « *Digitech est en faillite et la SPAM vend du matériel de radiologie, répond Jean-Charles Foellner. Elle récupère de vieux équipements qu'elle offre à HAI sans contrepartie.* »

Jean-Charles Foellner, quand il a quitté la grande maîtrise, a fait une fausse sortie. Il est toujours le gérant de la SCI Christine-de-Pisan, qui détient le siège de la GLNF, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Pour l'anecdote, il est aussi le propriétaire d'un domaine viticole dans le Var, Château Paradis. Un vin qui est servi à la table du restaurant de la GLNF. Obédience dont le grand maître, François Stifani, est aussi le conseil juridique – « *bénévole* », assure-t-il de Jean-Charles Foellner ■

1. Dont près de 8 millions remontent directement dans les caisses du siège.

2. Interrogés par Le Point, les deux hommes assurent que François Stifani est le « conseil » à titre amical de Jean-Charles Foellner, et non son avocat en titre.

### Jean-Charles Foellner, frère heureux en affaires

Initialement, Jean-Charles Foellner, d'origine alsacienne, était dans le commerce de bière. Il a désormais une activité beaucoup plus diversifiée. L'immobilier, tout d'abord, qui gravite principalement autour de la GLNF: La Truelle, mais aussi JCF Promotion et Groupe BFA, un réseau d'agences immobilières, sans oublier une dizaine de sociétés civiles immobilières en Provence, à Paris et en Alsace. Cet homme d'extraction modeste, que la franc-maçonnerie a aidé à progresser dans la vie, possède également des intérêts dans le commerce de gros de produits chimiques (Agrovit), le commerce en gros de céréales et semences (Alsagrains, Coopérative agricole de céréales), le prêt-à-porter féminin (Au choix des dames, à Thann), la blanchisserie (Pressing de l'Isle)... Sans oublier le vignoble (Château Paradis) et la réparation, l'achat et la vente de matériel médical (SPAM, Digitech Provence). S. C.